

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article253>

Réorganisation départementale des services vétérinaires

- Filières professionnelles - Filière "Restauration collective et commerciale" - CAP Agent Polyvalent de Restauration (CAP A.P.R.) - Ressources
pédagogiques - Archives -

Date de mise en ligne : vendredi 17 décembre 2010

Date de parution : 31 décembre 2011

Copyright © SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES

APPLIQUEES - Tous droits réservés

les services vétérinaires se ré-organisent à l'échelon départemental : la DDSV (Direction Départementale des Services Vétérinaires) et l'UDCCRF (Unité Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes) fusionnent et donnent lieu à la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)

Compétente sur les sujets de sécurité alimentaire et sanitaire et de protection des consommateurs, les missions de la nouvelle entité DDPP répondent à six objectifs :

1-Protéger la santé publique :

- Ĥ Le contrôle de l'application des mesures réglementaires de lutte contre les maladies d'origine animale transmissibles à l'homme.
- Ĥ Le contrôle de la salubrité et de la maîtrise de l'hygiène des denrées.
- Ĥ La prévention des risques de contamination des aliments.
- Ĥ La participation à la mise en oeuvre du Plan National Nutrition Santé pour l'accès à une offre alimentaire sûre, diversifiée et durable.

2-Protéger la santé animale :

- Ĥ Le contrôle de l'état sanitaire des animaux et des produits alimentaires importés des pays tiers
- Ĥ La surveillance des grandes maladies animales.
- Ĥ La certification sanitaire à l'exportation.

3-Protéger l'environnement et la faune sauvage :

- Ĥ Le contrôle de l'impact des élevages et des industries agroalimentaires sur les milieux naturels.
- Ĥ La protection de la faune sauvage captive
- Ĥ La coordination de la lutte contre les nuisances sonores

4-Garantir les conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés :

- Ĥ La lutte contre les ententes et abus de position dominante, notamment dans la commande publique
- Ĥ La lutte contre les pratiques commerciales déloyales entre fournisseurs et distributeurs
- Ĥ La lutte contre les contrefaçons et l'économie souterraine
- Ĥ Les actions en matière de qualification professionnelle

5-Informer et protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives :

- Ĥ Une information claire et loyale sur les prix, les produits et les services
- Ĥ La loyauté de certaines pratiques commerciales vis-à-vis des consommateurs

6-Préserver la sécurité physique et la santé des consommateurs :

- Ĥ La prévention et l'évaluation des risques chez les responsables de la première mise en marché
- Ĥ Le contrôle des établissements
- Ĥ La détection des produits et services dangereux

2 liens :

<http://alimentation.gouv.fr/>

<http://agriculture.gouv.fr/sections/ministere/organigrammes-missions/services-deconcentres>